



RAPPORT D'IMPACT

2025-2026

DES DONNÉES PROBANTES QUI FONT AVANCER LE CANADA

CCA | CAC

TABLE DES **MATIÈRES**

01 MESSAGE DE LA DIRECTION

02 À PROPOS DU CAC

03 LE CAC EN CHIFFRES

04 RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

06 PRÊT POUR LA SUITE

07 FONDS STRATÉGIQUE DES SCIENCES

08 ÉVALUATIONS TERMINÉES

14 ÉVALUATIONS EN COURS

15 CONSEIL D'ADMINISTRATION

16 COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE

17 PERSONNEL

18 ÉTATS FINANCIERS



Message de la direction

Le Conseil des académies canadiennes mène ses travaux dans une période de profonds changements. La technologie, les priorités politiques et le paysage de l'information continuent d'évoluer, mais les raisons pour lesquelles les décideurs se tournent vers le CAC demeurent les mêmes : son indépendance, sa rigueur et sa volonté d'aborder des questions difficiles, même lorsque les réponses sont dérangeantes. Alors que le CAC adapte ses méthodes de travail, ce sont ces valeurs qui nous ont guidés.

Cette année, cette adaptation s'est concrétisée. Le CAC a mis en place un nouveau modèle d'évaluation sur neuf mois, offrant aux décideurs des avis d'experts indépendants selon un calendrier plus proche du leur. Lorsque le Réseau d'observation, de prédiction, et de réponse en environnement marin (MEOPAR) a eu besoin d'orientations stratégiques sur la mobilisation de la recherche océanique au Canada, le CAC y a répondu grâce à un projet ciblé de consultation d'experts mené à bien en quelques mois. Et, à un moment charnière, le Service météorologique du Canada a obtenu, exactement lorsqu'il en avait besoin, un éclairage sur ses fonctions essentielles.

Le CAC a également publié deux évaluations complètes cette année, qui ont rejoint les décideurs, les chercheurs et le grand public sur des questions qui façonneront la compétitivité, la sécurité et la résilience du Canada pour les années à venir. Adapter notre façon de faire, c'est aussi choisir le bon processus pour la bonne question.

Aucune de ces réalisations n'est celle du CAC uniquement. Elles sont aussi celles des commanditaires qui soumettent les questions importantes et font confiance au CAC pour y répondre en toute indépendance. Elles sont celles des 183 experts bénévoles qui ont consacré plus de 4 800 heures de leur temps à faire en sorte que les données probantes soient justes. Et elles sont celles du personnel et des partenaires du CAC, qui transforment ces données probantes en connaissances que les décideurs peuvent utiliser. C'est leur engagement commun qui donne tout son sens à ce travail. Au nom du CAC, nous les remercions de mettre cet engagement au service de décisions qui font avancer le Canada et améliorent la vie de celles et ceux qui y vivent.



Soheil Asgarpour
président, conseil d'administration



Tijs Creutzberg,
président-directeur général

À PROPOS **DU CAC**

DES DONNÉES PROBANTES POUR LE BIEN PUBLIC

Le CAC est une voix de confiance à l'intersection de la recherche, des enjeux sociaux et des politiques publiques. Il rassemble l'expertise et évalue les connaissances afin de faire progresser la prise de décision fondée sur des données probantes, au Canada comme à l'étranger.

Grâce à des évaluations multidisciplinaires menées par des expertes et experts s'appuyant sur des données probantes en provenance de différents secteurs et communautés, le CAC apporte clarté, rigueur et équilibre à des questions sur des politiques complexes dans divers domaines comme la santé, l'environnement, la sécurité du public, l'innovation et l'économie — et bien au-delà : environnement, santé, innovation, sécurité, énergie, société, économie, climat, agriculture et technologie, tous les sujets sont possibles. Dès lors qu'il existe des données probantes crédibles et une expertise pertinente, la méthodologie rigoureuse et indépendante du CAC est conçue pour les mettre à profit.

20+ ans

80+ évaluations

1 600+ experts mobilisés

La promesse du CAC

1. **Indépendance**
   Aucun intérêt commercial, aucun mandat de représentation, aucun programme politique : les évaluations du CAC suivent les données probantes, où qu'elles mènent.
2. **Rigueur**
   Les décisions à fort enjeu exigent des données probantes de grande qualité. Les personnes, les processus et les produits du CAC établissent une norme élevée.
3. **Perspective à 360°**
   Les comités examinent les enjeux sous tous leurs angles, car les questions les plus complexes ne peuvent être résolues à partir d'un seul point de vue.
4. **Accessibilité**
   Gratuites, bilingues et facilement accessibles : les données probantes qui éclairent des décisions importantes doivent être transparentes et à la portée de tous.
5. **Adaptabilité**
   Le CAC renforce sa capacité à répondre plus rapidement aux questions et selon différentes approches, afin que les décideurs obtiennent ce dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin.

2024-2029

Plan stratégique

Le Plan stratégique 2024-2029 du CAC réaffirme son engagement à faire davantage sur ce qu'il fait de mieux : accroître son impact, approfondir ses liens entre les secteurs et au-delà des frontières, faire évoluer ses produits et son organisation, et investir dans les personnes qui rendent ce travail possible.

LE CAC EN CHIFFRES



4 évaluations publiées

15 K téléchargements de produits

1 000+ mentions dans les médias traditionnels et spécialisés

25 % de croissance de la communauté du CAC sur les médias sociaux

3 500 personnes abonnées à L'Avancée, l'infolettre du CAC

123 K visites uniques sur le site Web du CAC

4 830 heures de bénévolat effectuées par les membres des comités d'experts du CAC

183 experts bénévoles ayant contribué aux évaluations et à la gouvernance du CAC

2 langues dans lesquelles tous les produits du CAC sont publiés

27 présentations données aux utilisateurs et aux décideurs

72 citations dans des documents de politique publique et des articles évalués par les pairs

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

365 jours consacrés à rassembler les gens, à partager des connaissances et à fournir des analyses pertinentes pour le Canada.

3 AVR

Le comité d'experts sur l'avenir des services météorologiques et hydrologiques au Canada, présidé par Jim Abraham, est formé.

8 AVR

Le conseil d'administration du CAC accueille Soheil Asgarpour à titre de nouveau président.

14 AVR

Le comité d'experts sur les systèmes de connaissances autochtones et la souveraineté alimentaire, présidé par Treena Wasonti:io Delormier, est annoncé.

23 AVR

Le projet de mobilisation des experts, Mettre la recherche océanique au service du Canada, est annoncé.



MAI

Le CAC réunit 14 experts multidisciplinaires à Montréal afin d'éclairer l'avenir des services météorologiques au Canada.

11 SEPT

Le rapport L'avenir des services hydrologiques et météorologiques au Canada est publié en ligne.

21 OCT

Équilibrer la sécurité de la recherche et la science ouverte est publié.



5-6 NOV

Avec le soutien financier de Renouer les savoirs Canada, plus de 20 leaders de partout au pays se réunissent à Toronto afin de contribuer à tracer la voie à suivre pour les systèmes de savoirs autochtones et la souveraineté alimentaire au Canada.

18 NOV

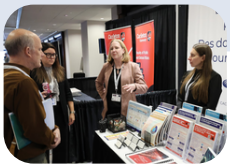
L'état de la science, de la technologie et de l'innovation au Canada 2025 est publié.

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

365 jours consacrés à rassembler les gens, à partager des connaissances et à fournir des analyses pertinentes pour le Canada.

19 NOV

Le CAC se démarque à la CPSC 2025 grâce à un kiosque très fréquenté, à une séance plénière sur le rendement du Canada en matière de science, de technologie et d'innovation, ainsi qu'à la participation d'experts et de membres du personnel du CAC aux discussions tout au long de la conférence.



13 JAN

Le CAC lance une évaluation visant à éclairer le développement de l'infrastructure géodésique du Canada.



15 JAN

Quel est l'état de la science citoyenne au Canada? Le CAC annonce une nouvelle évaluation.

FEV

Les ministères et organismes fédéraux sont invités à soumettre leurs propositions d'évaluation du CAC dans le cadre de l'appel de propositions du Fonds stratégique des sciences.

4 MARS

Le compte rendu de l'atelier sur les systèmes de connaissances autochtones et la souveraineté alimentaire est publié.

5 MARS

Le comité d'experts sur l'état de la science citoyenne au Canada, présidé par Jeremy Kerr, se réunit pour la première fois.

9 MARS

Le comité d'experts sur l'amélioration de l'infrastructure géodésique canadienne, présidé par Denis Hains, est formé.

20 MARS

Le CAC, ONSIDE et le Nova Scotia Community College organisent à Halifax une séance d'information publique et une table ronde sur L'état de la science, de la technologie et de l'innovation au Canada 2025.



26 MARS

NOUVEAU PROJET : Soutenir l'utilisation des technologies favorisant le maintien à domicile des personnes âgées, financé par le Conseil national de recherches du Canada, est lancé.

PRÊT POUR **LA SUITE**



LE MONDE ÉVOLUE, ET LE CAC AUSSI.

Parce que le contexte l'exige

Dans un monde où les décisions sont de plus en plus complexes, l'accès à des données probantes fiables est essentiel. Le CAC adapte donc ses façons de faire pour rejoindre de nouveaux publics, répondre à de nouveaux enjeux et mettre les connaissances utiles là où elles peuvent réellement éclairer les décisions.

Une approche réfléchie à l'égard de l'IA

L'IA ouvre la voie à des possibilités prometteuses. Mais dans un contexte où les réponses peuvent être obtenues rapidement et formulées avec assurance, le CAC choisit de prendre le temps nécessaire pour bien faire les choses. Nos travaux éclairent des décisions qui touchent la santé, la sécurité, la prospérité et la durabilité du Canada. Les conséquences d'une erreur peuvent donc être bien réelles. La valeur durable du CAC repose sur des experts indépendants qui prennent le temps de délibérer, de mettre les données probantes à l'épreuve et d'assumer personnellement la responsabilité du contenu publié avant qu'il ne soit présenté aux décideurs.

Renforcer les capacités pour assurer la continuité du travail

Dans l'environnement informationnel actuel, la prise de décisions fondées sur des données probantes devient de plus en plus complexe. Le CAC a justement pour rôle d'apporter de la clarté à cette complexité. Nous élargissons notre réseau, rejoignons un nombre croissant d'organisations, de secteurs et de décideurs, et proposons de nouvelles formes de soutien pour aider le Canada à concrétiser ses ambitions.

Des processus plus rapides et plus souples

Cette année, le CAC a élargi son offre d'évaluations en y ajoutant des options plus rapides et plus agiles, en complément de son modèle traditionnel, sans compromettre l'indépendance fondée sur l'expertise à laquelle les décideurs se fient. Nous continuerons de faire évoluer ce modèle pour répondre au rythme, à l'urgence et à la complexité des défis auxquels le Canada est confronté.



FONDS STRATÉGIQUES DES SCIENCES



De nombreuses évaluations du CAC commencent de la même façon : un ministère ou organisme fédéral cerne une question prioritaire pour laquelle il a besoin de données probantes indépendantes produites par des experts, puis soumet une proposition dans le cadre de l'appel du Fonds stratégique des sciences (FSS), administré par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) au nom du gouvernement du Canada. Ce mécanisme permet au portefeuille de projets du CAC de demeurer axé sur la demande et directement arrimé aux besoins des décideurs gouvernementaux.

COMMENT UNE QUESTION DEVIENT UNE ÉVALUATION FINANCÉE PAR LE FSS

1 Les ministères proposent des questions

Les ministères et organismes fédéraux cernent des questions de politique publique prioritaires et soumettent des propositions.

2 Examen par le CAC

Le personnel du CAC et son Comité consultatif scientifique examinent les propositions afin d'en évaluer la faisabilité et la compatibilité avec le modèle du CAC.

3 Examen pangouvernmental

Le Bureau de la conseillère scientifique en chef examine les propositions dans une perspective scientifique à l'échelle du gouvernement.

4 Établissement des priorités

Le Comité des sous-ministres sur les sciences et la technologie examine les propositions admissibles et communique ses priorités au cabinet du ministre.

5 Approbation finale

Le ministre de l'Industrie sélectionne les propositions retenues et transmet les questions au CAC.

EN 2025-26

18

propositions soumises par des ministères et organismes fédéraux

32

ministères et organismes ont participé à titre de promoteur principal ou de partenaire

Les propositions portaient sur un large éventail de sujets, allant de la relance du nucléaire au Canada à la souveraineté en matière d'infrastructures géodésiques, en passant par la prise en charge de la douleur chronique associée aux opioïdes et l'élimination du carbone en milieu aquatique. Malgré cette diversité, plusieurs fils conducteurs se dégageaient : réduire la dépendance à l'égard de systèmes étrangers, appliquer l'IA à des problèmes de politique publique de longue date et constituer une base de données probantes sur la valeur des actifs naturels et publics.

PROPOSITIONS RETENUES

Parmi les 18 propositions reçues, 3 ont été retenues pour faire l'objet d'une évaluation complète par le CAC :

L'état de la science citoyenne au Canada
Services publics et Approvisionnement Canada

Améliorer l'infrastructure géodésique du Canada
Ressources naturelles Canada

L'innovation dans les matériaux avancés au Canada
Conseil national de recherches du Canada

L'appel de propositions du FSS n'est qu'une des voies possibles. Le CAC collabore également directement avec des ministères, des gouvernements et des organisations, et demeure ouvert à diverses formes de collaboration avec des promoteurs et des partenaires issus de fondations, de l'industrie et d'autres secteurs.

UN PROCESSUS PLUS RAPIDE

Un nouveau processus d'évaluation simplifié sur neuf mois, mis en place pour la première fois en 2025, permet désormais au FSS de soutenir trois évaluations du CAC par année, plutôt que deux. Le gouvernement peut ainsi mettre plus rapidement à la disposition des décideurs des données probantes indépendantes examinées par des experts.

RAPPORTS ACHEVÉS FINANCÉS PAR LE FSS

Deux des rapports publiés cette année, L'état des sciences, de la technologie et de l'innovation au Canada 2025 et Équilibrer la sécurité de la recherche et la science ouverte, ont été financés dans le cadre de l'appel de propositions du FSS, tandis que deux autres évaluations ont continué de progresser dans le processus d'évaluation.

L'ÉTAT DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION 2025

publié le 18 novembre 2025

LA QUESTION

Quel est l'état de la science, de la technologie et de l'innovation au Canada, et comment le Canada se compare-t-il à l'échelle internationale ?

LE COMITÉ

Ilse Treurnicht (présidente)
Robert Atkinson
Ulrike Bahr-Gedalia
Joël Blit
Christina Freyman
Kathryn Hayashi
Jean Hamel
Burhan Ahmed Hussein
Vincent Larivière
Elicia Maine
Alexandra McCann
Sandra Schillo
Jeffrey R. Taylor
Hans-Joachim Wieden



« Le Canada fait face à une période de défis sans précédent et a peu de cartes en main pour l'affronter ».

Ilse Treurnicht
présidente du comité d'experts

PRINCIPALES CONSTATATIONS

1. Le rendement en science, en technologie et en innovation des entreprises et du gouvernement du Canada continue de baisser par rapport aux autres pays.
2. Le rendement du secteur canadien de l'enseignement supérieur est un rare point positif; ce secteur produit parmi les meilleurs spécialistes et les meilleures recherches au monde.
3. La faiblesse de l'adoption de la technologie au sein des entreprises canadiennes est préoccupante et une plus grande adoption — et, avant tout, de l'intelligence artificielle — pourrait transformer l'écosystème canadien de la STI.
4. Focaliser les efforts sur les domaines locaux et sectoriels de force et d'expertise permettrait d'améliorer le bilan en matière de STI.
5. Les décideurs politiques au Canada doivent s'y retrouver dans une situation complexe et constamment changeante, malgré des cadres et des indicateurs de rendement cruciaux incomplets et dépassés.

L'ÉTAT DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION 2025

publié le 18 novembre 2025

IMPACT

3 300
téléchargements

300+
mentions dans les médias

76 M+ de portée
notamment grâce à une couverture dans The Globe and Mail, University Affairs, The Hill Times et le Financial Post

20 +
séances d'information

DANS LES MÉDIAS

THE GLOBE AND MAIL

Is this the moment Canada gets serious about science and the economy?

COMMANDITAIRES

Innovation, Sciences et Développement économique Canada

avec l'appui de huit ministères et organismes : Finances Canada, Ressources naturelles Canada, IRSC, CNRC, CRSNG, CRSH, Environnement et Changement climatique Canada et Santé Canada.

EN CONVERSATION



À la Conférence sur les politiques scientifiques canadiennes, le président du CAC, Tijs Creutzberg, s'est joint à Ilse Treurnicht et au secrétaire parlementaire Karim Bardeesy pour discuter du rapport et de ses conclusions.

Équilibrer la sécurité de la recherche et la science ouverte

publié le 21 octobre 2025

LA QUESTION

Que suggèrent les données actuelles pour identifier et protéger la recherche préoccupante à double usage tout en équilibrant la science ouverte et l'innovation ?

LE COMITÉ

Martha Crago (présidente)
Kelly Cobey
Jim Ghadbane
Garfield Giff
Jacqueline Littlewood
Allison M. Macfarlane
Rebecca Moritz
Delilah Ofosu-Barko
Catherine Olivier
Jocelyn Tremblay
Andrew Van Kessel
Anya Waite
Matthew S. Wiseman



« Les domaines de recherche les plus critiques sont souvent ceux qui sont les plus susceptibles d'être utilisés abusivement ».

Martha Crago
présidente du comité d'experts

PRINCIPALES CONSTATATIONS

1. Le degré de sensibilité de la recherche est susceptible d'évoluer tout au long du processus de recherche; les mesures de reconnaissance et de protection peuvent donc être réexaminées avant, pendant et après la phase de recherche afin de tenir compte de l'évolution du contexte et de maintenir un équilibre entre ouverture et sécurité.

2. La reconnaissance de la recherche sensible préoccupante ainsi que la mise en œuvre et le respect des mesures visant à la protéger relèvent de la responsabilité commune des chercheurs, des établissements et des gouvernements. Ces acteurs sont impliqués à des degrés divers à différentes étapes du processus de recherche.

3. Les conditions permettant la réussite des mesures de reconnaissance et de protection de la recherche sensible comprennent des systèmes de soutien à la mise en commun des connaissances, le renforcement des capacités et de la formation, le financement et l'application des règles. Ces conditions favorisent à la fois la sécurité de la recherche et les initiatives en faveur de la science ouverte, les deux reposant sur les mêmes fondements.

4. En raison d'un contexte géopolitique en rapide évolution et du rythme effréné des progrès technologiques dans le domaine de la recherche, tous les acteurs de l'écosystème doivent être conscients à la fois de la sécurité et de leur rôle à cet égard. La philosophie moderne de la recherche exige que tous les acteurs soient capables de s'adapter et disposent des outils et des ressources nécessaires pour participer à la protection et à la préservation de l'écosystème de recherche canadien, ce qui englobe la sécurité et la science ouverte, de même que l'innovation, l'éthique et la protection de la vie privée, les droits des Autochtones, et la conduite responsable de la recherche au sens large.

Équilibrer la sécurité de la recherche et la science ouverte

publié le 21 octobre 2025

IMPACT

1 300

téléchargements

présenté dans le balado Power Plant Sessions de l'Université de l'Alberta

261

mentions dans les médias

Séances d'information auprès du réseau national des scientifiques en chef de centres de RDDC, de l'ASPC, du Groupe de travail sur la sécurité de la recherche d'Environnement et Changement climatique Canada, de l'Université McMaster et du U15

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

- Résumé virtuel d'une page
- Guide de référence rapide pour la prise de décisions des chercheurs
- Analyse des compétences juridictionnelles internationales

COMMANDITAIRES

Commandité conjointement par **Recherche et développement pour la défense Canada et l'Agence de la santé publique du Canada**, avec l'appui de neuf ministères et organismes, ce rapport a été conçu pour éclairer les politiques à l'échelle du gouvernement, du milieu de l'enseignement supérieur et d'autres secteurs.

DANS LES MÉDIAS

THE GLOBE AND MAIL

'Modern' mindset required to safeguard Canada's research secrets, report says

The Logic

Briefing

Research security underfunded outside big universities, federal review finds

THE CANADIAN PRESS

Canada's trusted news leader

Canada's scientific study of oceans may be vulnerable to foreign adversaries: report

L'avenir des services hydrologiques et météorologiques au Canada

publié le 11 septembre 2025

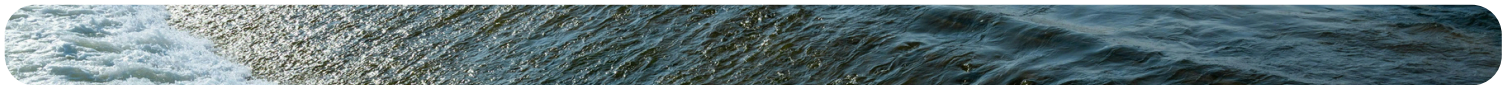


« Les services hydrométéorologiques canadiens sont à la croisée des chemins et ont l'occasion de faire en sorte que le SMC continue à agir pour le bien du public ».

Jim Abraham
président du comité d'experts

LA QUESTION

Quelles sont les fonctions essentielles du service météorologique public canadien et en quoi sont-elles en train de se métamorphoser face, entre autres, aux changements climatiques, à l'arrivée des nouvelles technologies et à la transformation du paysage informationnel ?



LE COMITÉ

Jim Abraham (président)
Alain Bourque
Laxmi Sushama
Roy Varghese

LES FONCTIONS ESSENTIELLES DU SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE PUBLIC CANADIEN

1. **Infrastructure essentielle.** Fournir et maintenir l'infrastructure essentielle du Canada, notamment un système d'observation à l'échelle du pays et des capacités de modélisation.
2. **Protection de la population.** Publier des avertissements et des alertes précises et actuelles pour sauver des vies et protéger les biens face aux événements météorologiques extrêmes.
3. **Leadership.** Assurer un leadership caractérisé par une planification minutieuse et une collaboration efficace avec les partenaires et la communauté météorologique internationale.

Mettre la recherche océanique au service du Canada



publié le 11 juin 2026

Commandé par le Réseau d'observation, de prédiction, et de réponse en environnement marin (MEOPAR), qui a demandé au CAC de réunir des experts pour examiner comment mieux transformer les points forts de la recherche océanique canadienne en bienfaits concrets.

NOUVEAUTÉ : UN PROJET DE MOBILISATION D'EXPERTS

Plus souple et rapide que les évaluations complètes du CAC, cette approche permet à un groupe multidisciplinaire d'experts d'examiner une question ciblée. Leurs conclusions sont ensuite présentées sous une forme qui permet de dégager rapidement des perspectives stratégiques et d'orienter les prochaines étapes de la recherche.

POURQUOI CETTE QUESTION ?

Le Canada est bordé par trois océans et possède le plus long littoral au monde. Pourtant, le groupe d'experts a constaté que ces atouts ne se traduisent pas encore suffisamment en bienfaits pour l'environnement, l'économie et les communautés.

TROIS STRATÉGIES POUR COMBLER L'ÉCART

1 Partenariats avec les peuples autochtones

L'établissement de relations précoces et soutenues avec les peuples autochtones, les communautés et les utilisateurs finaux est essentiel pour assurer l'impact de la recherche.

2 Mobilisation des connaissances

Le sous-investissement dans la communication des résultats de recherche nuit à leur adoption par les personnes qui pourraient les mettre à profit.

3 Vision commune

La faiblesse des liens entre les chercheurs, les gouvernements et l'industrie limite l'impact de la recherche. L'économie bleue offre une occasion concrète de rapprocher ces trois acteurs autour d'une vision commune.

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

Le renforcement de l'impact de la recherche océanique dépasse la portée d'un chercheur ou d'un projet de recherche seul et nécessite des efforts concertés entre les établissements, les gouvernements et les secteurs. Une stratégie nationale de recherche océanique arrimée aux grandes priorités du pays pourrait ouvrir de nouvelles possibilités dans de nombreux secteurs.

ÉVALUATIONS EN COURS



Systèmes de connaissances autochtones et souveraineté alimentaire

Question : Comment les politiques et la gouvernance peuvent-elles promouvoir les systèmes de connaissances autochtones de façon à faire progresser les priorités autochtones et à générer des bénéfices réciproques pour l'ensemble des communautés canadiennes, tout en répondant aux objectifs sociaux, environnementaux et économiques du Canada ?

Commanditaire : Groupe interministériel sur les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques autochtones (STIM-A) hébergé par Agriculture et Agroalimentaire Canada

Publication prévue : septembre 2026

Améliorer l'infrastructure de recherche à l'échelle nationale du Canada

Question : Comment le Canada peut-il optimiser son infrastructure de recherche nationale, dont les installations à grande échelle, les plateformes numériques et les réseaux collaboratifs, pour bien répondre aux besoins actuels et futurs ?

Commanditaire : ISDE, avec Services publics et Approvisionnement Canada, Conseil national de recherches Canada, Fondation canadienne pour l'innovation et Services partagés Canada

Publication prévue : octobre 2026

Amélioration de l'infrastructure géodésique canadienne

Question : Quelle est l'incidence de l'infrastructure géodésique sur le Canada et sur son économie ?

Commanditaire : Ressources naturelles Canada

Publication prévue : novembre 2026

Soutenir l'utilisation des technologies favorisant le maintien à domicile des personnes âgées

Question : Quelles mesures seraient les plus efficaces pour promouvoir l'adoption de technologies favorisant le maintien à domicile des personnes âgées ?

Commanditaire : Conseil national de recherches du Canada

Publication prévue : printemps 2027

Innovation dans les matériaux avancés au Canada

Question : Quel est l'état actuel de l'écosystème des matériaux avancés au Canada et comment le Canada se positionne-t-il pour prospérer à partir de la demande mondiale croissante de tels matériaux ?

Commanditaire : Conseil national de recherches du Canada

Publication prévue : automne 2027

Portrait de la science citoyenne au Canada

Question : Quel est le portrait actuel de la science citoyenne au Canada et comment se compare-t-il à celui d'autres pays ?

Commanditaire : Services publics et Approvisionnement Canada

Publication prévue : automne 2027

CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRÉSIDENT

Soheil Asgarpour



Brian Fleck



Donna Strickland



Pascal Grenier



Christine Thomas



Catherine Karakatsanis



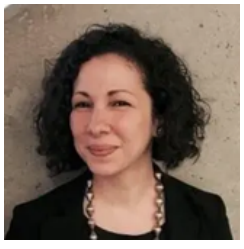
Rachel Wernick



Catherine Middleton



Joseph Wong



Hasna Rouigi



Gisèle Yasmeen

COMITÉ CONSULTATIF **SCIENTIFIQUE**



PRÉSIDENTE

Maydianne C. B. Andrade



Kyle Bobiwash



Bing Chen



Benoît Dupont



Jaigris Hodson



Digvir S. Jayas



Sandra Lapointe



Catherine L. Mah



Nicole Redvers



Madison Rilling



David A. Wolfe

PERSONNEL



Tijs Creutzberg, Ph. D
Président-directeur général



Tom Bursey, MBA, FCPA, FCMA, IAS.A.
Vice-président et directeur financier



Heather Ennis, M.A.
Directrice des communications



Becky Chapman, Ph. D
Directrice, energie et environnement ; sécurité et société



Jeff Kinder, Ph. D
Directeur, science, technologie et innovation



Anita Melnyk, Ph. D
Directrice, santé et science de la vie (en congé)



Suzi Loney, M.A.
Directrice de recherche

Amanda Bennett, Ph. D
Associée de recherche

Ananda Fadila, B. Int. St.
Coordonnatrice de projet

Adam Fortais, Ph. D
Associé de recherche

Taylor Habgood
Coordinatrice des services généraux (en congé)

Alexei Halpin, Ph. D
Associé de recherche

Andrea Hopkins, PMP
Gestionnaire, planification et production

Matthew Ivanowich, Ph. D
Associé de recherche

Anastasia Konina, LL.D
Associée de recherche

Kelly Loverock, M.A.
Spécialiste, site Web et communication

Vasa Lukich, Ph. D
Associée de recherche

Massimo Lunardon, M.A.
Spécialiste en communications bilingues

Nancy Neil, BGS
Adjointe administrative au président

Lara Olukolu, PMP
Coordonnatrice de projet

Kundai Sibanda, M.Sc.
Coordonnatrice de projet

Weronika Zych, M.Soc.Sc., PMP
Gestionnaire du soutien à l'évaluation

ÉTATS FINANCIERS

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

McCay Duff LLP
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

979 Bank Street, Suite 210
Ottawa, ON K1S 5K5
1 (613) 236-2367
Fax: 1 (613) 236-5041

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Conseil des académies canadiennes

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Conseil des académies canadiennes (le <<Conseil>>), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et l'état des variations de l'actif net, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2026, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Conseil.

.../2

McCay Duff LLP
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

979 Bank Street, Suite 210
Ottawa, ON K1S 5K5
1 (613) 236-2367
Fax: 1 (613) 236-5041

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Conseil;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

.../3

McCay Duff LLP
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

979 Bank Street, Suite 210
Ottawa, ON K1S 5K5
1 (613) 236-2367
Fax: 1 (613) 236-5041

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Union à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Conseil à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

McCay Duff LLP

McCay Duff LLP,
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario),
16 juin 2026.

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2026

ACTIF

	2026	2025
À COURT TERME		
Comptes à recevoir	53 553$	50 082$
Frais payés d'avance	73 699	40 734
	127 252	90 816
FONDS DE RÉMUNÉRATION DIFFÉRÉE - ENCAISSE (note 4) (note 5)	731 159	1 197 338
IMMOBILISATIONS(note 6)	93 951	89 432
	952 362$	1 377 586$

PASSIF

À COURT TERME		
Dette bancaire (note 4)	80 223$	556 714$
Comptes à payer et charges à payer	203 298	316 031
Apports reportés	112 582	-
	396 103	872 745

ACTIF NET

NON AFFECTÉ - SOLDE (DÉFICIT)	(174 900)	(692 497)
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE -		
FONDS DE RÉMUNÉRATION DIFFÉRÉE(note 5)	731 159	1 197 338
	556 259	504 841
	952 362$	1 377 586$

Engagements (note 8)

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

ÉTAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET

AU 31 MARS 2026

	NON AFFECTÉ	AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE - FONDS DE RÉMUNÉRATION DIFFÉRÉE	2026 TOTAL	2025 TOTAL
SOLDE (DÉFICIT) AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(692 497)$	1 197 338$	504 841$	558 563$
Charges nettes pour l'exercice	51 418	-	51 418	(53 722)
Transfert de ’affectation d’origine interne – Fonds de rémunération différée (note 5)	466 179	(466 179)	-	-
SOLDE (DÉFICIT) À LA FIN DE L'EXERCICE	(174 900)$	731 159$	556 259$	504 841$

McCAY DUFF LLP, CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

ÉTAT DES RÉSULTATS

AU 31 MARS 2026

	2026	2025
PRODUITS		
Contributions de base	3 188 177$	3 741 862$
Revenus du programme de recherche	684 972	23 092
Revenus provenant de subventions et d'autres sources	331 210	200 000
Revenu de placement	13 138	29 247
	4 217 497	3 994 201
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	3 116 512	2 905 003
Réunions des panélistes	346 975	187 732
Opérations centrales	286 356	338 507
Charges locatives	166 216	193 566
Publications	108 159	71 759
Amortissement	52 057	38 869
Consultants d'évaluation	47 394	250 463
Gouvernance	42 410	62 024
	4 166 079$	4 047 923$
CHARGES NETTES POUR L'EXERCICE	51 418$	(53 722)$

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

AU 31 MARS 2026

	2026	2025
TRÉSORERIE PROVENANT DE (UTILISÉ POUR)		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Charges nettes pour l'exercice	51 418$	(53 722)$
Élément sans effet sur la trésorerie		
- amortissement	52 057$	38 869$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
- comptes à recevoir	(3 471)	14 760
- frais payés d'avance	(32 965)	(1 761)
- comptes à payer et charges à payer	(112 733)	44 339
- apports reportés	112 582	-
	66 888	42 485
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations	(56 576)	(80 539)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	10 312	(38 054)
Situation de la trésorerie - début de l'exercice	640 624	678 678
SITUATION DE LA TRÉSORERIE - FIN DE L'EXERCICE	650 936$	640 624$
SITUATION DE LA TRÉSORERIE		
Fonds de rémunération différée - encaisse	731 159$	1 197 338$
Dette bancaire	(80 223)	(556 714)
	650 936$	640 624$

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2026

1. ORGANISATION

Le Conseil des académies canadiennes (le <<Conseil>>) est un organisme sans but lucratif qui a été constitué en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes en avril 2002 et qui a entrepris ses activités en 2005. Depuis juin 2025, le Conseil est enregistré à titre d'organisme de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'objectif principal du Conseil est de fournir une source d'évaluations d'experts crédibles, indépendantes et fondées sur des données probantes sur la science qui sont pertinentes aux questions d'intérêt public, et de donner une voix aux Canadiens au nom des sciences sur les plans national et international.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables du Conseil sont les suivantes:

(a) Constatation des produits

Le Conseil suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions comprennent les contributions de base, les subventions, de revenus de programmes de recherche, et de revenus provenant d'autres sources. Les contributions affectées sont comptabilisées à titre de produits dans l'exercice au cours de laquelle les charges connexes sont engagées si le montant peut être raisonnablement estimé et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les contributions non affectées sont comptabilisées comme produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut être raisonnablement estimé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

(b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur lors de leur acquisition ou de leur émission. Les actifs et passifs financiers créés ou échangés dans le cadre de transactions entre parties liées, à l'exception de ceux impliquant des parties dont la seule relation avec Le Conseil réside dans la gestion, sont initialement évalués à leur coût.

Au cours des périodes ultérieures, les actifs financiers négociés activement sur des marchés sont comptabilisés à leur juste valeur, les gains et pertes latents étant comptabilisés aux résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti et soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture.

2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES (suite)

(c) Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadienne pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés aux charges nettes, le cas échéant, au cours de l'exercice où ils sont connus.

(d) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé comme suit:

Matériel informatique et logiciel	45%	Amortissement décroissant
Meubles et accessoires	30%	Amortissement décroissant
Améliorations locatives	10 ans	Amortissement linéaire

Les immobilisations sont évaluées au coût amorti et font l'objet d'un test de dépréciation s'il existe des indices de perte de valeur. Le montant de toute réduction de valeur est comptabilisé dans les charges nettes de l'exercice.

(e) Financement de base

Le Conseil reçoit un financement de base qui est assujetti à des modalités et conditions précises concernant l'utilisation de ces fonds (voir la note 10). Les registres comptables du Conseil peuvent faire l'objet d'un examen par le bailleur de fonds afin d'identifier, le cas échéant, les montants imputés aux fonds reçus qui ne respectent pas les modalités et conditions convenues et qui, par conséquent, seraient remboursables au bailleur de fonds. Les ajustements relatifs aux fonds des exercices antérieurs sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel le bailleur de fonds en fait la demande.

(f) Services de bénévole

Le Conseil reçoit des services de bénévole dont le montant ne peut pas être estimé. Par conséquent, aucune représentation de ces coûts a été inclus dans les états financiers.

3. RISQUES FINANCIERS ET CONCENTRATIONS DE RISQUES

La direction est d'avis que le Conseil n'est pas sujet à des risques importants liés aux risques de taux d'intérêts, de crédit, de liquidité, de change ou de marché résultant de ses instruments financiers. Il n'y a eu aucune modification des expositions aux risques par rapport à l'exercice précédent.

4. ENCAISSE

La somme des soldes des différents comptes bancaires pour l'exercice s'élève à 650 936 $ (2025 – 640 624 $). Il s'agit de l'encaisse alloué au fonds de rémunération différée de 731 159 $ (2025 - 1 197 338 $) et le montant résiduel net étant présenté comme une dette bancaire.

5. ACTIFS NETS AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE – FONDS DE RÉMUNÉRATION DIFFÉRÉE

Un solde d'actif net affecté à l'interne appelé Fonds de rémunération différée (FRD) a été établi pour mettre de côté des fonds destinés à couvrir les futures indemnités de départ d'un montant de 731 159 $ (2025 - 1 197 338 $). La direction du Conseil continue de gérer les risques de cette situation en travaillant en étroite collaboration avec le Comité de l'audit, des finances, des risques et des ressources humaines (AFR-HRC) pour suivre les passifs potentiels supplémentaires liés aux indemnités de départ, dans le but d'augmenter le fonds périodiquement. Au 31 mars 2026, le passif potentiel total lié aux indemnités de départ s'élevait à 731 159 $ (2025 - 1 303 123 $). L'AFR-HRC et le Conseil demeurent déterminés à assurer le financement intégral du FRD à restriction interne. Dans la mesure où il y a un déficit dans les actifs nets non affectés, le solde de l'actif net du FRD affecté à l'interne n'est pas entièrement disponible.

Au cours de l'exercice financier 2026, le conseil d'administration a approuvé un transfert de 466 179 $ (2025 - néant) du FRD affecté à l'interne vers les actifs nets non affectés.

6. IMMOBILISATIONS

	2026			2025
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Matériel informatique et logiciel	921 564$	830 760$	90 804$	85 379$
Meubles et accessoires	400 986	399 293	1 693	2 418
Améliorations locatives	1 817	363	1 454	1 635
	1 324 367$	1 230 416$	93 951$	89 432$

Le coût et l'amortissement cumulé au 31 mars 2025 s'élevaient à 1 267 790 $ et 1 178 358 $, respectivement.

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources affectées pour le financement d'un programme à être présenté dans des périodes futures.

	Solde - début de l'exercice	Montants reçus	Montants constates à titre de produits	Solde – fin de l'exercice
MEOPAR	- $	275 842$	262 050$	13 792$
CNRC	-	375 000	276 210	98 790
	- $	650 842$	538 260$	112 582$

8. ENGAGEMENTS

Le Conseil a conclu un bail de quatre ans à compter du 1 avril 2024. Le paiement annuel minimum au cours des trois prochains exercices est comme suit:

31 mars 2027 - 86 282 $
31 mars 2028 - 90 904 $
31 mars 2029 - 95 526 $

9. RÉGIME DE RETRAITE

Le Conseil participe à un régime de retraite interentreprises, en tant que participant au HOOPP (Healthcare of Ontario Pension Plan), qui est un important régime de retraite pour les travailleurs de la santé de l'Ontario. Il s'agit d'un régime à prestations déterminées qui est comptabilisé à titre de régime à cotisations déterminées. Au 31 décembre 2025, le régime affichait un excédent de 11 103 000 $. Le Conseil comptabilise comme une charge sa contribution pour les services courants au cours d'une année donnée. Les contributions versées au cours de l'exercice se sont élevés à 214 732 $ (209 826 $ en 2025) et sont indiquées dans l'état des résultats sous la rubrique salaires et avantages sociaux.

10.DÉPENDANCE ECONOMIQUE

Le Conseil reçoit annuellement des contributions d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada et d'autres ministères. Historiquement, ces contributions ont été approuvées pour des engagements pluriannuels qui ont commencé en 2006. Les contributions sont destinées à soutenir les activités de base du Conseil. Les fonds excédentaires restants au sein du Conseil peuvent être utilisés à la discrétion de ce dernier. Le Conseil a reçu un engagement à partir de l'exercice 2025 pour 17 728 600 $ sur cinq ans, avec des mandats sur son utilisation telle que prescrit par l'entente de financement.